



 **CYCLE :**
Formation Continue

 **ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :**
Formation en ligne avec regroupements
présentiels



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

**Expertise de justice,
Professionnels de santé**





Objectifs

Le DU d'«Expertise de justice, professionnels de santé » prépare les professionnels de santé à **l'expertise du dommage corporel judiciaire et/ou amiable**.

Il offre une formation de spécialité relative à la conduite et à la réalisation d'une expertise en matière de dommage corporel dans une double perspective. D'une part, celle de pouvoir solliciter notamment **l'inscription en tant qu'expert judiciaire auprès des cours d'appel**. D'autre part, ce DU a vocation à permettre aux professionnels de santé **d'accompagner leurs propres patients en qualité d'expert de partie**.

La formation est à la fois résolument interdisciplinaire et directement en phase avec le terrain (interventions de professionnels, études de dossiers de dommage corporel ou encore, par exemple, réalisation collective d'une expertise tout long de la formation), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur expertal.

Il est également possible de candidater au Master 2 Droit de la santé, parcours type « Expertise de justice, Professionnels de santé ». Ce master permet l'inscription en tant qu'expert auprès des compagnies d'assurance. Les étudiants titulaires du DU « Expertise de justice, professionnels de santé » peuvent y candidater consécutivement à l'obtention du diplôme. Dans ce cas, les étudiants seront dispensés de certains enseignements du programme de Master.



DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Diplôme d'Université



DURÉE :

10 mois - Oct. à Juil.
6 regroupements de 3 jours



VOLUMEHoraire :

102h en présentiel - 146,5h en distanciel
7h d'examens

Critères d'admission

Publics visés et conditions préalables à la candidature

Professionnels de santé (niveau 6).

Sélection des candidats

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature.

Maximum **25 stagiaires** accueillis sur le parcours.

Contrôle des connaissances :

Il doit être organisé au moins une fois par an, sous la forme d'un examen écrit ou d'un examen oral.

Le contrôle des connaissances s'opère sous différentes formes :

- Des épreuves en présentiel sont organisées en fin de période : examens écrits, dossier d'expertise (individuelle et collective).
- Un contrôle continu: QCM, cas pratiques, participation aux activités à distance...

Programme

UE 1 - Méthodologie scientifique et juridique

Formation à la recherche juridique
Méthodologie de recherche scientifique
Les fondamentaux de la recherche scientifique

UE 2 - Régimes d'indemnisation

Responsabilité du fait de l'activité médicale et système d'indemnisation
Responsabilité civile et systèmes d'indemnisation

UE 3 - Cadre scientifique et juridique de l'expertise

Le cadre juridique de l'expertise devant le pôle social
Méthodologie et validation scientifique
Analyse et compréhension des décisions de justice

UE 4 - Mise en pratique de l'expertise

Méthodologie de l'expertise
Schéma directeur d'une expertise
Cas pratique : réalisation d'une expertise

UE 5 - Les différents acteurs et parcours de l'expertise

Organisation juridictionnelle et principes fondamentaux du procès
L'expert devant les juridictions administratives
L'expert devant les juridictions pénales
La transaction en dommage corporel : outils et principes
Le sapiteur, le collège d'experts, la co-expertise - gestion des difficultés

UE 6 - Détermination et évaluation des préjudices

Approche expertale, responsabilité civile et indemnisation
Evaluation médicale du préjudice
Dommage corporel : mise en situation sur des cas pratiques
Outils spécifiques d'analyse du mouvement

Responsables pédagogique

Séverin JEAN, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

Guy CARDONA, Masseur-kinésithérapeute

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Séverin JEAN (Maître de conférences) ;
- Jessica EYNARD (Maître de conférences) ;
- Charles FROGER (Maître de conférences) ;
- Caroline BOUIX, (Maître de conférences) ;

Professionnels (liste indicative) :

- Guy CARDONA (Kinésithérapeute)
- Marc DIARD,
- Patrick DUBRULLE et Sophie SCHRECK (Experts judiciaires près d'une cour d'appel)
- Michel GEDDA (Directeur de projet à la HAS)
- Sabrina VIDAL (Avocates) ;
- Roland ROCTON (Kinésithérapeute et Expert judiciaire près de la Cour de cassation) ;
- Marie-Line SALVADOR, (avocat) ;
- Thierry DUVAL, (médecin expert judiciaire).

Détail des blocs de compétences :

Bloc 01 : Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 03 : Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert des connaissances

Bloc 04 : Contribuer à la transformation en contexte professionnel

Bloc 05 : Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé

Bloc 10 : Gérer les contentieux de la santé

Organisation

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de **10 mois** d'octobre de l'année N à juillet de l'année N+1 et s'articule entre formation à distance et formation en présentiel, à raison de 6 regroupements obligatoires de trois jours au maximum (cours, applications, évaluations...).



Volume horaire global :
254 heures
(examens inclus)



- 7 heures d'examens
- 146,5 heures en distanciel
- 102 heures en présentiel
6 regroupements + demi journée

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

Plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.



Présentiel



Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

📄 <https://www.ut-capitole.fr/h2025/di2025>

Candidatures en ligne



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : dominique.zou@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026



4 900 € + droits d'inscription universitaire en vigueur.

Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF

Les blocs de compétences (voir programme) peuvent être suivis indépendamment et financés par le CPF.

Tarifs à demander auprès de dominique.zou@ut-capitole.fr

Document d'information non contractuel réalisé au 22/05/2025

CONTACT :

Dominique Zou - 05.67.73.27.69
dominique.zou@ut-capitole.fr
Batiment Q - 1er étage
Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU
2, rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse
Tél. : 05.61.12.88.26

